



**DOSSIER DE DEMANDE
DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
Spécial Terre de Jeux 2024**
A transmettre à comptabilite@chapareillan.fr



La municipalité de Chapareillan est labellisée Terre de Jeux 2024.

Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

Les associations chapareillanaises, souhaitant mettre en place une manifestation, un évènement ou une activité en lien avec le sport peuvent bénéficier d'une subvention exceptionnelle de la part de la municipalité.

L'objectif principal est que cet évènement soit ouvert à tous.

Pour bénéficier de cette subvention, il vous suffit de retourner le dossier 2 mois minimum avant la date du projet, afin qu'elle soit votée en réunion du conseil municipal.

Ni bilan d'activité ni bilan financier ne sera demandé à l'issue du projet.

Association demandeuse

Nom de l'association :

Nom / Prénom du responsable :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone (fixe et/ou portable) :

Mail :

Compagnie d'assurance :

N° police :

Nom de la manifestation :

Date & horaires : du

à

au

à

Lieu :

Public visé :

Nombre de personnes prévues :

Présentation du projet

Objectifs du projet (cocher la ou les cases correspondantes)

Mettre en place des activités de découverte sportive

Organiser un ou plusieurs événements communs

Sensibiliser au handicap

Organiser une épreuve sportive ou parasportive sur le territoire

Inviter des associations à présenter leurs activités

Sensibiliser les habitants à l'intérêt de la pratique sportive

Rendre accessible le lieu de la manifestation aux personnes handicapées (mobilité réduite, handicaps sensoriels...)

Engager une démarche de réduction des déchets

Organiser une retransmission sportive

Autre (précisez) :

Budget prévisionnel

RECETTES		DEPENSES	
Billetterie	€	Achat et/ou location de matériel	€
Buvette	€	Assurances	€
Mécénat	€	Frais de formation (pour les bénévoles)	€
<u>Subventions :</u>		Publicité	€
Chapareillan	€	Organisation de manifestations	€
Autres communes	€	Frais de transport	€
Le Département	€	Frais généraux	€
La Région	€	Charges de personnel	€
Le Grésivaudan	€	SACEM	€
Parc de Chartreuse	€		
Autres recettes	€	Autres charges	
Total des recettes	€	Total des dépenses	€

Ne pas indiquer les centimes d'euros

RESULTAT (recettes – dépenses)	€
---------------------------------------	----------

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné·e

Responsable légal·e de l'association :

- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par des instances statutaires ;
- Précise que cette subvention devra être versée au compte bancaire de l'association.

Demande une subvention de

euros.

Fait à Chapareillan, le

Signature du·de la Président·e

Dossier à transmettre à comptabilite@chapareillan.fr